

La rue, on Partage



<http://toulonvardeplacements-asso.fr/>

Bulletin d'information de l'association
N° 62 Juin – Juillet – Août 2013

Droits des piétons, des cyclistes, des usagers des transports en commun.

EDITORIAL

Gouvernance Transport de Toulon Provence Méditerranée : l'Incurie

Depuis 2007 nous observons que la politique transport de TPM ne répond plus aux besoins de l'agglomération de Toulon. Il y a eu un non suivi des engagements, des erreurs de choix stratégiques, un manque de démocratie participative, un gâchis financier.

Alors que nous approuvions les choix et la méthode de monsieur Bruère, président de la commission transport jusqu'en 2006 dans l'équipe TPM de Monsieur Falco, depuis le nouveau président de cette commission, monsieur Chenevard, mène une politique qui est défailante sur les points que nous avons énoncés au-dessus. Nous allons nous appuyer sur des faits pour étayer notre point de vue.

Un non suivi des engagements : il y a eu l'abandon du tramway alors que la **Déclaration d'Utilité Publique (DUP)** de 2005, votée par l'équipe du Président Falco, prévoyait sa réalisation avant 2011. Ce choix avait été aussi validé dans le **Plan de Déplacement Urbain (PDU)** 2005-2015. Il y était acté le besoin « d'un réseau de transports en commun, articulé autour du tramway », ainsi « qu'un réseau de pistes cyclables continu et des parcs de stationnement vélo sécurisés ». Ce plan prévoyait, entre autres, un comité pour le suivi et l'évaluation annuelle de sa réalisation qui n'a jamais fonctionné.



Illustration tiré du PDU 2005-2015

Des erreurs de choix stratégiques : Le choix d'un Bus HNS et l'abandon du tramway auraient dû être suivis d'une nouvelle enquête publique nécessaire pour un TCSP spécifique. Or les travaux BHNS ont commencé avant la réalisation de cette enquête, ce qui a abouti, suite à une action du collectif tramway, à une condamnation de TPM par le tribunal pour non-respect des processus démocratiques et administratifs. Depuis cette date, aucune démarche de TPM pour avancer dans ses choix. Choix qui manque de clarté puisque deux études faites en 2009 (Certu-Cete, Setec), à la demande de TPM, pour réaliser d'abord un BHNS en 2013, puis un tramway en 2020, concluent qu'il faut réaliser directement pour 2013 la ligne tramway. Ces études cachées jusqu'en début 2013 ont été révélées par le collectif tramway. TPM est la seule agglomération de plus de 250 000 habitants sans tramway.

Un manque de démocratie participative : Sous la présidence de Monsieur Bruère, les enquêtes publiques pour la ligne de tramway et le plan de Déplacement Urbain ont été faites dans la plus grande transparence et la consultation des associations. Le dialogue était régulier avec les associations pour l'élaboration des réseaux cyclables et piétons. Depuis les décisions sont prises sans respecter les règles de la transparence (études cachées, mêmes aux élus !), et sont caractérisées par une absence de concertation avec les associations en particulier avec TVD qui est la plus importante association en matière de déplacement dans l'agglomération. Pas de comité de suivi du PDU ni du plan vélo.

Un gâchis financier : depuis 2013 le versement transport des entreprises a été augmenté de 0,75% de la masse salariale des entreprises de plus de 9 salariés de l'agglomération pour la réalisation spécifique du tramway. Des travaux et des acquisitions foncières pour une hauteur de 175 millions d'euros ont été effectués pour cette réalisation ; toujours pas de tramway après onze ans de versements ! 2013 permettra de récolter encore plus de 20 millions d'euros dont nous ne savons pas s'ils seront utilisés à un autre usage que celui prévu. TPM aurait pu obtenir 40 millions d'euros lors des appels d'offre tramway de l'état en 2008, 2011 rien n'a été fait Rien ne sera fait encore pour celui de 2013 ? Nos impôts pourraient revenir vers TPM, ils vont vers les autres aggl.

Il est nécessaire de changer de méthode de gouvernance transport dans notre agglomération. Nous pourrions nous inspirer de toutes les grandes agglomérations, quelle que soit leur couleur politique pour respecter notre PDU, nos DUP. Toutes ces agglomérations arrivent en moyenne à réaliser entre 3 et 4 ans une ligne de tramway et un réseau cyclable continu avec *vélib*. Pourquoi pas nous ?

Maurice Franceschi, président de TVD

LE VELO A MI-PARCOURS 2013: COMMUNIQUEZ, COMMUNIQUEZ, L'EN RESTERA TOUJOURS QUELQUE CHOSE...Discours et réalisations se multiplient :

Au niveau associatif, la dernière Fête du vélo fut réjouissante : nombreux participants près de 250 participants en balade l'après midi bien encadrés par la police municipale...Rencontre avec les élus de la de la Seyne qui avait pris en charge la « com ». Les stands ont tourné à plein que ce soit celui animé par la masse critique invitant petits et grands à s'essayer au jeu du transporteur, merci Gilles , celui de « Tous à vélo » qui n'ont toujours pas abdiqué et renoncé à voir une piste reliant St Mandrier au Pin Rolland et aux Sablettes, celui du Club Sportif Municipal Seynois - section cyclotourisme - et à ses animations qui attirent toujours les foules et un grand coup de chapeau (de casquette) à son responsable, Franck Laugier, qui a coordonné cette manifestation...Au stand TVD, information et gravage antiviol ont permis de rencontrer un public nombreux et de présenter le gilet fluo qui rappelle aux automobiliste la distance à respecter lorsqu'ils doublent un cycliste en ville ou en dehors (merci Vincente qui a pris l'initiative de les faire faire) ...activités que nous avons encore assurées avec succès au Collège Pagnol (jeu du transporteur) et au village alternatif organisé par le Centre Régional d'Education Populaire (stand et gravage).

-Au niveau municipal, dans le magazine « Toulon Méditerranée » oct-déc 2012, p.31, les pages concernant entre autres les aménagements cyclables se concluent par ces mots : « la démarche est révélatrice du dialogue entretenu avec les usagers dans tous les domaines : en matière de déplacement comme de stationnement, Toulon pratique également la concertation, l'innovation, l'anticipation [...] et met tout en œuvre pour que...ça roule ! » Les usagers qui roulent eux font évidemment la différence entre les discours et les faits : quel dommage que la mairie de Toulon n'ait pas répondu à l'opération « Croissants et Pignons » lancée pour la 3^{ème} année consécutive par la masse critique alors que 6 municipalités sur 12 de TPM y participent ! Néanmoins ces même usagers apprécient le nombre accru de « pistes cyclables » (ça y est sur le site de Toulon, la différence entre piste et bande est prise en compte !) et notamment la liaison Bazeilles-Porte des Oliviers, ainsi que le fait que la voie express qui relie Mayol au Bd de Tessé ne soit plus interdite aux cyclistes. Les places parking vélo, certaines sous vidéosurveillance, se sont multipliées même si elles sont encore trop confinées au centre ville : à quand des arceaux sur l'axe commerçant de St Jean du Var ou à proximité des commerces situés près des placettes telles que le square Sadi Carnot ? Tous ces lieux de vie de quartier que le vélo revitaliserait pour peu qu'on en facilite l'usage...Ils se réjouissent du 1^{er} « tourne à droite » et de ses futurs petits frères promis dans un proche avenir...

Au niveau départemental/régional, le Conseil Général, dans son « Var mag », nous annonce pour 2013 la liaison bidirectionnelle Pyro – Brégaillon ainsi les cyclistes pourront-ils enfin aller de Toulon à la Seyne en sécurité. Par ailleurs le Var et la région PACA font partie des 62 départements et 5 régions : [Association des Départements et Régions Cyclables \(D.R.C.\)](#)

DRC - Conseil Général du Rhône - 29-31, Cours de la Liberté - 69483 Lyon Cedex 03

Tél. : 04 72 61 36 26

E-mail : info@departements-cyclables.org.

Alain SPADA, conseiller général du Var, en est le Président ...Vous pouvez télécharger leur revue « Vélo & Territoires » ainsi que des fiches « vélo sécurité/santé très bien renseignées même si elles datent de 2007.

Var Matin (26/5/2011) écrivait : « En 1985, le président du conseil général Maurice Arreckx avait lancé, en inaugurant un petit tronçon cyclable près d'Hyères, « La liaison Saint-Raphaël-Toulon, qui sera achevée en 2000... » Aujourd'hui, le parcours de la centaine de kilomètres n'est réalisé qu'à 70 % ! »; en fait 75 km dont 68 en site propre sont réalisés sur les 102 km...Mais La ville de Hyères et le Cgal n'ont toujours pas résolu l'aménagement de la RD 12 (Var Matin du 10/1/2013) et cela bien qu'ils y soient favorables, le nouveau préfet aurait été approché alors que le dossier stagne en Préfecture depuis plus de 3 ans.

Au niveau national:- Le Club des Villes et Territoires cyclables (cf le précédent bulletin de TVD, le n°59). Leur prochaine « communication » portera sur: « Comment favoriser la marche en ville ? Comment aménager la ville pour inciter à marcher ? Quelles sont les actions innovantes pour faciliter et encourager la marche ? Ne faut-il pas réenchanter la marche dans nos territoires ? »

.../... Ils viennent par ailleurs de publier les résultats de leur enquête sur les Français et le vélo en 2012 : **« Les premiers résultats sont très encourageants pour le développement de l'utilisation du vélo au quotidien. »** Je tiens à votre disposition ces résultats que j'ai déjà transmis à ceux qui se sont inscrits sur la liste de diffusion TVD.

Enfin, pour sa 20^e édition, le congrès des villes et territoires cyclables s'est déroulé à Nice, les 29, 30 et 31 mai 2013, accueilli par la Métropole Nice Côte d'Azur, sur le thème **"Le vélo : inventons la vie qui va avec !"**. Joli programme...Le congrès ne déclare-t-il pas : « La pratique du vélo augmente en France autant pour les loisirs que pour la mobilité utilitaire et le vélo s'installe dans les modes de vie dans un grand nombre de pays dans le monde. Le temps d'une nouvelle mobilité est venu qui met en mouvement les modes actifs, facilite la combinaison des modes de déplacement, amplifie l'autonomie des individus tout en favorisant le vivre-ensemble. La mobilité active est le laboratoire de la ville de demain. » ?

Ce Congrès qui se tient tous les 2 ans dans une agglomération adhérente permet aux participants de s'informer, d'échanger dans les tables-rondes et ateliers et de découvrir dans le « Salon du vélo » l'offre de produits vélo et de services dans toute leur diversité (stationnement, mobilier urbain, monétique, cartographie, conseil...)...J'y étais - en voisin, quoi de plus normal ? – et de fait c'est un bouillonnement d'idées, de réalisations, d'échanges avec notamment nombre d'élus et de techniciens...On peut se demander pourquoi aucun représentant de Toulon, ni de TPM ne vient assister sinon participer à une manifestation de cette importance alors que Toulon est membre de ce club et que cela a un coût relativement élevé : à titre d'exemple 3624,50€ cette année pour 165000 habitants. Pour qui veut en savoir plus je ne peux que vous conseiller de consulter leurs interventions qui sont disponibles sur leur site depuis le 12 juin. www.villes-cyclables.org

Ou encore:- le récent « Club des parlementaires pour le vélo » qui, « depuis son lancement le 5 juillet 2012 à l'initiative du Club des villes et territoires cyclables Sénat, a été très actif. « Il s'est notamment attaché à proposer des incitations économiques à l'usage du vélo dans le cadre des Projet de Loi de Finances (PLF) et Projet de Loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2013. Si cette première étape ne se traduit pas encore par des avancées relatives à ces dispositifs incitatifs, il faut noter que pour la première fois, le vélo a été au cœur des débats dans les deux assemblées, notamment sur ses vertus économiques et écologiques. Le travail va donc se poursuivre au sein du Club des parlementaires pour le vélo dont le nombre d'adhérents ne cesse de progresser puisqu'il rassemble désormais 96 députés et sénateurs de toutes tendances politiques. » [Liste des membres du Club des parlementaires pour le vélo](#): Tiens, aucun parlementaire du Var n'en fait partie !

Ou encore:- la nomination de Dominique LEBRUN - Coordonnateur Interministériel pour le Développement de l'Usage du Vélo. [MEDDE](#) Tour Pascal B 92055 La DEFENSE cedex 01 40 81 68 52



La suite de cet article au prochain numéro

Patrice

PROJET LIGNE NOUVELLE PACA

RENCONTRE ASSOCIATIONS-RFF-Y.COUSQUER 15 mars 2013 à la demande des associations : 3 FNE/URVN, 3 TVD (JP Klein, M. Pierre, M. Vandenbroucke), 8 «Stop à la LGV», 1 CGT 83.),

qui, ayant un besoin d'éclaircissement, demandent un supplément d'informations.

Y. COUSQUER, représentant le gouvernement, rappelle que **La Commission Mobilité 21**, a été mise en place pour établir un Projet National d'Infrastructures en fonction du nombre de milliards d'€ pouvant être engagés jusqu'en 2020. Elle doit proposer au gouvernement une priorisation des 64 projets d'infrastructures à engager. Soit :

Tronçon Nice-frontière italienne : pas de ligne nouvelle en raison du coût de l'opération (3-4 milliards d'€) et de l'absence, du côté italien, de projet à court et moyen terme.

Tronçon Marseille-Toulon : Traversée souterraine de Marseille, puis tracé d'Aubagne à Toulon, où la gare de surface est retenue. La ligne existante sera conservée sans aménagement.

De Toulon au Muy, le coût d'une LGV s'élèverait à 4,4 milliards d'€, c'est l'impasse, dont on ne sortira que dans le long terme (c'est le tronçon le moins contraint). Le projet allégé représente les $\frac{3}{4}$ du coût total et ne se ferait quasiment qu'au bénéfice des trains du quotidien ; or 80% du trafic est le fait des TGV, ce qui est un critère important, et la rentabilité socio-économique est un argument de poids.

Entre Le Muy et Nice ce ne pourrait qu'être qu'une ligne nouvelle mais on n'a pas statué lors du COPIL du 9 janvier 2013.

Il y aura compétition entre les territoires et la CM 21 juge sur les critères suivants :

- désaturer les nœuds de congestion (comme Marseille St-Ch.),
- améliorer la qualité des trains du quotidien (fréquence, capacité, etc.) ce qui suggère de libérer, par une ligne nouvelle, des sillons sur l'existant (avec possibilité de faire passer les fréquences à 7' au cœur des agglomérations),
- relier les régions au reste du territoire : ainsi pour l'est du Var et les Alpes-Maritimes Paris-Nice devient marginal par rapport à une liaison régionale à grande vitesse Marseille-Nice en 1h15, qui serait une atteinte moindre à l'environnement et renforcerait les reports.

Y. Cousquer est mandaté pour dialoguer avec la CM 21. Le projet du COPIL pour 2030 est réaliste et phasé ; il faut qu'il soit dans le premier peloton de la CM21. Mais...Dernières minutes :

Le quotidien Var Matin dans son édition du vendredi 14 juin 2013 a fait une préannonce de ce qui serait officiel lors de la réunion de la CM21 du mercredi 26 juin prochain («LN PACA : Le Var et Nice exclus des premières priorités») en ce sens que la LN serait bien retenue mais, d'ici à 2030, seule serait faite la traversée souterraine de Marseille (+ 2^{ème} gare à St-Charles).

Le reste, classé en priorités secondes, serait reporté à 2030-2050.

Sur le site internet de la CM21, c'est à peu de choses près la même information avec un petit supplément : la Commission aurait prévu un scénario 2 avec plus du double de milliards consacrés aux infrastructures sur ces 10 ans. Il n'est pas interdit de rêver !

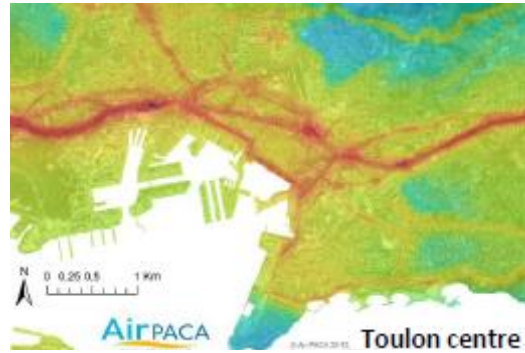
Michel Vandenbroucke
Responsable TC à TV

A VOS AGENDAS :

- TVD organise une importante journée de sensibilisation au Code de la Rue. Cette journée se tiendra à La Seyne le mercredi 18 Septembre.
- La corniche Tamaris « devrait » être exclusivement réservée aux non motorisés le 22 septembre ! (plus de nouvelles sur ces événements par courrier).

TVD adhère à AIR PACA,

Cette adhésion a été votée au cours de l'AG AIR PACA du 3 juin 2013,
AIR PACA est une association agréée pour la surveillance de la Qualité de l'air en Provence Alpes Côte d'Azur par le ministère de l'Environnement. Association à but non lucratif chargée d'une mission d'intérêt général devant agir en toute impartialité.



AIR PACA comprend 4 collèges, 131 membres actifs :

- Représentants des services de l'état (DREAL PACA, direction des routes)
- Représentants des collectivités territoriales (CG, Communautés d'agglo)
- Représentants industriels et activités économiques avec émissions polluantes (LAFARGE, TOTAL, ARCELORMITAL)
- Associations de protection de l'environnement et personnalités qualifiées

➤ Elle agit dans 5 axes stratégiques :

- Surveillance de l'atmosphère en fonction de la réglementation.
- Information et communication des résultats en toute indépendance.
- Ecoute et échange avec le public.
- Supports administratifs.

➤ **Le bilan de la surveillance de l'air 2012 est présenté pour chaque département.**

- Pour le Var, la bande côtière est polluée principalement par les Particules Fines et les oxydes d'azote liés au trafic routier. Particulièrement dans et autour de Toulon.
- L'arrière pays est plus concerné par la pollution à l'ozone.
- 31 jours d'alerte à la pollution dans le Var en 2012 (seuils d'alerte dépassés)
- Pour l'ozone, dépassement de la Valeur limite ($120\mu\text{g}/\text{m}^3/\text{an}$) ,35 jours à La Seyne et 66 jours au Plan d'AUPS et Brignoles.
- Pour les Particules Fines PM10, dépassement de la Valeur limite ($50\mu\text{g}/\text{m}^3/\text{an}$) 73 jours à Toulon pour les stations Foch et Chalucet.
- Au total l'air a été qualifié de bon à très bon 1/3 seulement de l'année 2012 pour l'ensemble des 8 stations du Var. Pour en savoir plus : www.airpaca.org**

➤ **Les projets pour 2013 sont très nombreux**, parmi lesquels on retiendra :

- L'attente forte de demande d'expertise et d'accompagnement pour la mise en oeuvre des PPA (Plan de Protection de l'Atmosphère).

-Maintenance des stations de surveillance de Toulon qui présentent des défaillances.

Observations importantes :- Au cours de la réunion, il a été souligné **que le Conseil Général du VAR n'a pas versé totalement sa cotisation, participe peu ou pas, que TPM ne paie plus sa cotisation depuis 2 ans (doit environ 129 000€) et que le Conseil Régional PACA s'investit peu...** Suite à ces informations, TVD dit son intention de participer activement aux actions d'AIR PACA et questionne sur l'urgence à mettre en place le comité territorial du Var, celui-ci n'étant pas encore constitué.

-Le bureau d'AIR PACA s'est réjoui de voir entrer une nouvelle association varoise de défense de l'environnement (déjà présentes : Toulon Avenir et UDVN-FNE).

Vincente

Toulon Var Déplacements - Adhésion 2013

Votre adhésion est très importante pour renforcer l'association. Elle permet d'être plus crédible auprès des pouvoirs publics et des élus ; de plus, si des subventions nous sont accordées, elles seront fonction de la représentativité de l'association.

Merci de renvoyer dès maintenant votre bulletin.

NOM : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville : E-mail :

Souhaitez-vous recevoir le bulletin de TVD « La Rue on partage » par E-mail ? ☐ oui ☐ non

☐ **ADHESION 2013 à TOULON-VAR-DEPLACEMENTS : 15 €**

L'adhésion inclut l'abonnement au bulletin de TVD « La rue, on partage » (4 numéros par an)

Tarifs particuliers :

- étudiants, chômeurs, économiquement faibles : 7 €

- associations < 50 membres : 15 € / associations > 50 membres : 30 €

☐ **ABONNEMENT SEUL au bulletin de l'association « La rue, on partage », (4 nos par an) : 5 €**

Chèques à l'ordre de TVD, à envoyer à la trésorière

Pauline Cooper, Toulon-Var-Déplacements, 22, rue Louis Blanqui 83500 LA SEYNE SUR MER

COMMISSION PIETONS

Pour la première fois depuis plusieurs années, TVD a repris un contact direct et amical avec l'association nationale "Les Droits du Piéton". Nous avons participé à Paris à l'AG le 16 mars, représentés par Jean-Jacques Vaury.

Les Droits du Piéton sont restés branchés exclusivement sur la cause du piéton, ce qui est normal pour une association spécialisée. Le cycliste lui-même, bien qu'ami, doit bien se tenir à l'égard du piéton. Quand des aménagements cyclables doivent être créés, ce doit être au détriment du domaine automobile, sans empiètement sur les espaces piétons et en évitant, sauf dans les "zones de rencontre" des espaces communs piétons – cyclistes. Reste le cas épineux des rollers que le Code de la Route assimile à des piétons, bien qu'ils ne soient pas toujours les bienvenus sur les trottoirs.

Les Droits du Piéton regroupent des associations géographiques indépendantes, mais fédérées, dans une douzaine de départements ou de grandes villes.

Nous avons pu présenter nos activités varoises, et en particulier l'action fortement médiatisée que, grâce à Jean-Paul Klein, nous avons diffusée sur l'insécurité des piétons en forte augmentation dans le Var. Bien entendu nous n'avons pas oublié de relater les développements ayant trait au tramway de l'aire toulonnaise.

De son côté, l'association des Droits du Piéton entretient une activité soutenue auprès des tribunaux, en particulier à Paris et dans sa banlieue, et a obtenu des résultats positifs, y compris en Cour d'Appel, entre autres dans la lutte contre l'envahissement abusif des trottoirs ou espaces piétons par des étalages ou terrasses de café.

Amicalement à tous. **J.J.VAURY**

Courrier des lecteurs

Dans le bulletin du mois de mars " la rue , on partage", j'ai lu l'article de Pauline " réseau mistral : bravo !" et son enthousiasme pour le service sur mesure assuré par le réseau Mistral dans un trajet bateau/bus / minibus permettant de relier La Seyne au Revest.

C'est vrai, ce trajet en transport en commun et sans attente pour l'usager a de quoi faire rêver.

Moi qui emprunte régulièrement une toute bête ligne de bus reliant Hyères à La Garde (université), je galère au quotidien : horaires totalement insuffisants, retards monstrueux etc..

J'ai eu beau interpeller le réseau mistral, les élus et passer par TVD pour lui demander de relayer cette insuffisance du réseau Mistral, mes efforts sont restés vains et je continue d'attendre un hypothétique bus en compagnie d'étudiants qui ne rêvent que d'une chose : passer le permis et avoir leur voiture !

Isabelle